



**PROCES VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2022**

Le 18 octobre de l'an deux mille vingt-deux, à 18h00, le Conseil Municipal de SAUTERNES régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yann MAROT, Maire.

Présents :

M DELAS Alexandre – Mme MARTINEZ Véronique – M. MAYEUR Francis - Mme LONGO Christine – Mmes GRANIE Alison – ERDELYI Sabrina – MM BOURRIAUT Cédric – RONCE Didier – Mme MOLARD Isabelle – M DESPUJOLS Guy

Pouvoir :

M SANCHEZ Henri à M MAROT Yann

A été désigné secrétaire de séance : M. MAYEUR Francis

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 00 et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 07 juin 2022. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Demandes de scrutin particulier : oui non

Ordre du jour :

30_202210	<i>Choix entreprise travaux extension station d'épuration de Mahourat</i>
31_202210	<i>Maintenance des postes de refoulement de la Commune</i>
32_202210	<i>Abrogation délibération 29_201907</i>
33_202210	<i>Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Caisse des Consignations pour le financement de l'extension de la station d'épuration</i>
34_202210	<i>Choix du maître d'œuvre travaux de réhabilitation ancienne école</i>
35_202210	<i>Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 budget commune</i>
36_202210	<i>Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 budget ccas</i>
37_202210	<i>Motion de soutien à la pêche professionnelle de la lamproie</i>

➤ **30 202210 : Choix entreprise travaux extension station d'épuration de Mahourat**

Décision d'attribuer le marché des travaux d'extension de la station d'épuration de Mahourat à la société SEIHE pour un montant de :

- **Tranche ferme 383 608.02 euros HT**
- **Tranche optionnelle 97 000 euros HT**

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle, que la consultation a été lancée sous forme de procédure adaptée après déclaration sans suite pour motif d'intérêt général motivée par l'insuffisance de la concurrence d'une première procédure.

Il informe que suite à l'appel d'offres concernant le projet d'extension de la station d'épuration, trois entreprises ont soumissionné

Les entreprises ont obtenu les points suivants :

- *Atlantique Traitement Hydraulique : 45.1/100*
- *Société d'Etudes et d'Installations Hydro-Electriques : 94/100*
- *SOC : 84.6/100*

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 12 Contre : 0 La décision 30_202210 : Choix entreprise travaux extension station d'épuration de Mahourat est adoptée à l'unanimité

➤ **31 202210 : Maintenance des postes de refoulement de la Commune**

Décision de résilier le contrat de maintenance des postes de refoulement confié à l'entreprise SOC.

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle que l'appel d'offre pour l'extension de la station prévoyait en tranche optionnelle l'entretien de la STEP et des postes avec évacuation des boues. Il vient d'être décidé d'affermir cette tranche optionnelle pour la confier à l'entreprise SEIHE. Par voie de conséquence il convient de résilier le contrat actuel avec l'entreprise SOC.

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 12 Contre : 0 La décision 31_202210 : Maintenance des postes de refoulement de la Commune est adoptée à l'unanimité

➤ **32 202210 : Abrogation délibération 29 201907**

Décision d'abroger la délibération 29_201907 à compter du 1^{er} janvier 2023

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle que la délibération du 09 juillet 2019 invitait en raison de la saturation de la station d'épuration de Mahourat, à ne plus autoriser de nouveaux permis de construire sur la zone desservie par cette station. Il rappelle également la décision prise du choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux d'extension de la dite station.

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 12 Contre : 0 La décision 32_202210 : Abrogation délibération 29_201907 est adoptée à l'unanimité

➤ **33 202210 : Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Caisse des Consignations pour le financement de l'extension de la station d'épuration**

Décision de souscrire un Aqua Prêt auprès de la Banque des Territoires pour le financement des travaux de la station d'épuration.

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle les caractéristiques financières :

- Aqua Prêt
- Montant 240 000 euros
- Amortissement 30 ans
- Taux intérêt : taux livret A + 0.6%
- Révisabilité du taux : en fonction de la variation du taux du livret A
- Commission : 0.06 % du montant du prêt

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 12 Contre : 0 La décision 33_202210 : Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Caisse des Consignations pour le financement de l'extension de la station d'épuration est adoptée à l'unanimité

➤ **34 202210 : Choix du maître d'œuvre travaux de réhabilitation ancienne école**

Décision de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation de l'ancienne école à GREENWICH 0013 représenté par monsieur Thierry CARNIATO situé 4 rue Maucoudinat 33000 BORDEAUX

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle l'acquisition de l'ancienne école de la commune. Une consultation a donc été lancée afin de choisir le maître d'œuvre pour la réhabilitation de ce bâtiment. Il rappelle les compétences attendues du maître d'œuvre. Monsieur le Maire indique avoir reçu 3 candidatures

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 12 Contre : 0 La décision 34_202210 : Choix du maître d'œuvre travaux de réhabilitation ancienne école est adoptée à l'unanimité

➤ **35 202210 : Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 budget COMMUNE**

➤ **36 202210 : Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 budget CCAS**

Décision d'adopter la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée avec l'avis du comptable public en date du 12 octobre 2022 pour la commune de SAUTERNES et le CCAS au 1^{er} janvier 2023 ;

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier		Pour : 12 Contre : 0 Les décisions 35_202210 : Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57 budget COMMUNE et 36_202210 : Adoption de l'instruction

Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		budgétaire et comptable M57 budget CCAS sont adoptées à l'unanimité
--	--	--

➤ **37 202210 : Motion de soutien à la pêche professionnelle de la lamproie**

Décision d'apporter son soutien au maintien de la pêche traditionnelle de la lamproie en Gironde que la Préfecture souhaite interdire.

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 12 Contre : 0 Le décision 37_202210 : Motion de soutien à la pêche professionnelle de la lamproie est adoptée à l'unanimité

➤ **38 202210 : Motion de soutien à la culture de la vigne et du vin en France et dans nos territoires**

Décision d'apporter son soutien à la culture de la vigne et aux acteurs du secteur viti vinicoles

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison Mme ERDELYI Sabrina M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 12 Contre : 0 Le décision 38_202210 : Motion de soutien à la culture de la vigne et du vin en France et dans nos territoires est adoptée à l'unanimité

➤ **Questions diverses**

1. « **Ménage au Village** » : Remerciement à Didier Ronce pour son organisation. Environ 20 personnes ont participé. A renouveler.
2. **Environnement** : Travail en cours sur les consommations énergétiques de l'éclairage public. L'installation actuelle ne semble pas permettre des variateurs
3. **Jumelage** : Alison Granie interroge sur la pose des panneaux de jumelage sous les entrées de village.
4. **Agenda** : Prochain conseil le 06 décembre à 18h30 (si nécessaire)

La séance est levée à 20h35

Signature du Maire Yann MAROT	Signature Secrétaire de Séance Francis MAYEUR
	